

Consignes aux auteurs

(version modifiée le 17 janvier 2024)

Avant de proposer un article pour publication dans le *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, les auteurs sont priés de suivre ces consignes, facilitant ainsi le travail (bénévole !) des relecteurs, du directeur de publication et du rédacteur en dotant notre bulletin de la meilleure qualité éditoriale possible. Les auteurs sont priés d'avoir une grande rigueur rédactionnelle : grammaire, syntaxe, orthographe, ponctuation, avec relectures minutieuses.

Présentation : le titre de l'article sera suivi pour chaque auteur du nom d'auteur en majuscules avec le prénom complet en minuscules, ces deux termes en gras ; viendra ensuite l'adresse, limitée au code postal + VILLE, avec code postal précédé d'un F pour France ou autre lettre selon les pays (rappel : pas d'espace dans ce code postal ; ex. : 'F-43270' et non 'F-43 270'), puis enfin de l'adresse électronique.

Notez que les auteurs souhaitant voir noter leur adresse postale complète doivent le mentionner explicitement (notamment les auteurs rédigeant à titre professionnel)

Exemple :
Benoit BOCK
F-28500 VERNOUILLET
secretaire@sbco.fr

Départements concernés – Notez la liste des départements concernés par votre article (avec leur numéro), cela nous servira pour construire la carte de début d'article.

Un **court** résumé avec mots clés et un abstract avec keywords (surtout pour les articles de fond, c'est inutile pour les contre rendu de session ou de sortie), si possible pas trop étendus, seront ajoutés ; les mots clés/keywords, au nombre de quatre à six, seront séparés par une virgule.

Il est inutile de faire la mise en forme qui sera de toute manière détruite par le maquetiste lors de la mise en page. Nous utilisons la police Verdana taille 8. Par exemple, ne pas écrire vos listes de noms sur plusieurs colonnes, mais sur une seule, ne pas mettre d'alinéa, ne pas mettre de retraits qui nous font perdre beaucoup de temps à supprimer alors que vous avez passé du temps à les mettre. Les notes de bas de page ne sont pas acceptées (désuètes et peu pratiques). Préférez des encadrés que nous insérerons dans le texte.

Si vous pouvez : **choisissez 6 pts d'espacement en début de paragraphe. Ne jamais sauter de ligne par un double saut de paragraphe. Nous perdons du temps à les supprimer. Demandez à publication@sbco.fr un fichier word modèle.**

Typographie – Le texte devra suivre les normes typographiques françaises (pour plus de détails voir : www.synapse-fr.com/typographie/TTM_0.htm), notamment :

- pas d'espace avant un signe de ponctuation simple (comme ',', '!', '...', ex. : '... *Zygodon viridissimus, Ulota bruchii*' et non '... *Zygodon viridissimus , Ulota bruchii*') ;
- une espace avant et après un signe de ponctuation double (comme '!', '?', '!', ex. : 'notamment : *Aegilops triuncialis*' et non 'notamment: *Aegilops triuncialis*' ; dans les autres langues européennes, pas d'espace avant) ; (l'espace avant est **insécable** : « alt+barre espace ») ;
- le signe '...' est collé directement au terme qui le précède (ex. : 'notamment : *Aegilops triuncialis*...' et non 'notamment : *Aegilops triuncialis* ...' ou 'notamment : *Aegilops triuncialis*...' ; 'etc.' s'emploie à la place de '...' et non pas en plus (donc éviter 'etc...' ou 'etc., ...').
- les noms de rang supérieur au genre ne sont pas italique, même s'ils sont écrits en latin.

Notes de pied de page – Cet usage désuet et chronophage à reproduire lors de la mise en page est à proscrire. Préférez des parenthèses ou des encarts (paragraphe encadré qui sera inséré comme une photo).

Mesures – Les mesures pourront être présentées en utilisant les abréviations courantes des unités (m, kg, °C...) ; rappelons toutefois que ces abréviations sont invariables, sans point abréviatif et détachées des nombres qui les précèdent par une espace insécable ; ex. : '18 °C', '10 km', mais non '10 kms' ni '10 km.'. ni '10km'... ; en début de phrase on préférera toutefois 'Dix kilomètres...'. Mettez des **espaces insécables** entre le nombre et son unité.

Citation des auteurs – Les auteurs cités **pour référence bibliographique** dans le cours du texte seront écrits avec une majuscule en début de nom, sans prénom, la date de la publication étant précédée d'une virgule ; ex. : '(Rameau, 1999)'. Dans le cas de deux auteurs, le second sera précédé de 'et' (mais pas &) ; ex. : '(Rameau et Royer, 1983)'. Dans le cas de plus de deux auteurs, on suivra l'exemple suivant : '(Colwell et al., 2008)'. Notez que « et al. » est du latin ('et alii') et doit être mis en italique. Tout nom cité doit obligatoirement être référencé en bibliographie.

Nombres – Les nombres courts (un mot : deux, dix, cinquante, cent...) seront écrits en toutes lettres, surtout en début de phrase ; ex. : préférer 'Dix taxons ont été rencontrés...' à '10 taxons ont été rencontrés...'. Les siècles s'écrivent en petites capitales suivis d'un unique 'e' (ou 'er' pour premier) en exposant ; ex. : 'XX^e' et non 'XX^{ème}' ou '20^{ème}' ou autre.

Majuscules – Dans le nom d'un organisme public, d'une société, d'une association..., seul le premier terme prend la majuscule, en dehors bien sûr des termes géographiques ('Société botanique du Centre-Ouest' et non 'Société Botanique du Centre-Ouest' ; 'Muséum national d'histoire naturelle'), les points cardinaux (Nord, Sud, Nord-Est,...) s'écrivent avec une majuscule sauf s'ils sont utilisés adjectivement. C'est assez compliqué. (voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Usage_des_majuscules_en_français#Points_cardinaux). Pour les noms d'espèce en

français : écrire une chénaie mais la Chénaie pubescente, de même un pin mais le Pin sylvestre. Notez qu'il n'y a **pas de majuscule après " :**" !

Signes – Ils s'écrivent en majuscule sans point abréviatif ('CNRS' au lieu de 'C.N.R.S.' ; 'SBCO'). Les lettres minuscules accentuées (é, è, à...) seront aussi accentuées lorsqu'elles passent en majuscules (ex. : 'l'État français' et non 'l'Etat français', 'À la mi-septembre...' et non 'A la mi-septembre' ; ces lettres sont disponibles dans les caractères spéciaux ou symboles des logiciels classiques). Nous parlons d'une réserve naturelle en générale, mais de la Réserve naturelle de x (avec une majuscule à Réserve uniquement). Pour les routes, écrire RN 7, RD 35 au lieu de N7, route N 7, D 35, etc.

Caractères spéciaux issus d'une autre police – les mettre en ROUGE pour attirer notre vigilance sur leur particularité et veillez à bien vérifier à la relecture du bon à tirer que ces caractères spéciaux ont bien été conservés.

Noms scientifiques – Évidemment les noms des taxons seront écrits en italique, une sous-espèce étant indiquée par 'subsp.' (en caractère droits) et non par 'ssp.' ni 'subsp.' ; le signe d'hybridation est × (multiplication en mathématiques, dans les caractères spéciaux) et se colle au nom qui le suit (ex. : '*Cytisus x canescens*', non '*Cytisus × canescens*' ni '*Cytisus x canescens*') ; les noms des syntaxons phytosociologiques seront écrits en italique (dorénavant plus en gras). Si des familles végétales sont citées, on suivra le référentiel international APG III (*Bot. J. Linn. Soc.*, 2009, **161** : 105-121) téléchargeable sur internet (en cas de difficultés, B. de Foucault pourra donner un coup de main : bruno.christian.defoucault@gmail.com). Les noms scientifiques au-dessus du rang du genre, notamment les familles, s'écrivent en caractères droits et non pas en italique. Les listes de plantes, dans le bulletin, sont présentées sur deux colonnes, mais il est demandé aux auteurs de les présenter sous **une seule colonne**. Les noms français et vernaculaires ne doivent pas être rajoutés aux noms scientifiques surtout pas dans les listes, sauf si cela vous semble vraiment nécessaire. Ils ont par contre leur place lorsqu'un paragraphe est consacré à un taxon.

Nomenclature – Soit les autorités sont convenablement écrites en minuscules, soit, et c'est préférable, un référentiel nomenclatural est cité (si possible *Flora Gallica* pour la France ; Tison et de Foucault, 2014) et **suivi** et dans ce cas il n'est pas nécessaire de mentionner les autorités dans l'article. Concernant la citation des autorités, seule celle de la dernière épithète est indispensable sauf pour les autonymes où dans ce cas l'autorité est indiquée après l'espèce. Exemple : *Odontites jaubertianus* var. *chrysanthus* (Boreau) Bolliger, mais *Odontites jaubertianus* (Boreau) D.Dietr. ex Walp. var. *jaubertianus* (= autonyme : même épithète pour l'espèce et la sous-espèce).

Illustrations – Les illustrations (diagrammes, graphiques, cartes, photographies...) doivent être numérotées et titrées, numérotées à partir de 1 et **obligatoirement appelées** dans le texte en gras sous la forme '(Figure 1)' ou '(Photo 1)' ou '(Carte 1)', avec une légende courte (les développements éventuels seront reportés dans le texte) ; de même les tableaux seront appelés dans le texte selon l'exemple '(Tableau 1)'. Les cartes porteront une échelle métrique. Toutes les photographies auront aussi une légende courte, incluant le nom de son auteur sous la forme suivante.

Légendes des photos – Elles devront être écrites en fin d'article sous la forme **Photo 1. *Acer campestre* L. – 3 juillet 2014, © B. Bock** Veillez, s'il vous plaît, à respecter strictement ce format

Photos doivent être transmises au **format jpg** indépendamment les unes des autres dans la meilleure définition possible avec des noms de fichiers jpg numérotés **dans le même ordre** que les numéros des légendes dans l'article.

Tableaux. Ils doivent être fournis impérativement **sous Excel**. Ils ne doivent **pas contenir de lignes ou de colonne vides**. Leur contenu doit être au format "valeur" c'est-à-dire qu'ils ne doivent **plus contenir de formules de calcul**.

Graphiques. Nous devons pouvoir modifier la taille des caractères et la police d'écriture. Il est donc nécessaire de les fournir sous Excel avec le tableau qui a permis leur construction.

Bibliographie : La **bibliographie** (terme à préférer à 'Références bibliographiques') suivra les modèles suivants : **DANS TOUS LES CAS NE JAMAIS ECRIRE EN GRANDES CAPITALES.**

- **article dans une revue** :

- Descoings B.-M., Mandin J.-P. & Delpech R.-G., 2011 - Comptes rendus de la 120^e session extraordinaire de la Société botanique de France en Ardèche (1988-1989). *J. Bot. Soc. Bot. France* **55** : 3-114
- Lavagne A. & Zeraia L., 1976 - Étude phytosociologique et cartographie du vallon du Maraval (Maures occidentales) ; proposition d'aménagement intégré en vue de la protection du massif contre les incendies. *Biol. Ecol. Médit.* **III** (4) : 75-93

- **article dans un ouvrage collectif**

- Feldmann J., 1963 - Les Algues. In Des Abbayes H., Chadefaud M., Feldmann J., Gausson H., Leredde M.-C. & Ozenda P., *Botanique*, Masson, Paris : 83-249

- **ouvrage ou document**

- Choïnnet G. & Mulot P.-E., 2008 - *Catalogue des végétations du Parc naturel régional des monts d'Ardèche*. Conservatoire botanique national du Massif central /Conseil régional Rhône-Alpes, 263 p.

- **thèse**

- Debussche M., 1978 - *Étude de la dynamique de la végétation sur le versant nord-ouest du mont Aigoual*. Thèse, Montpellier, 300 p.

Vous pouvez utiliser soit les noms des revues en entier soit les noms de revues abrégés, mais uniquement selon *BPH Online* (http://fmhibd.library.cmu.edu/fmi/iwp/cgi?-db=BPH_Online&-loadframes) ; ex. : *Bull. Soc. bot. Centre-Ouest* et non *Bull. Société bot. du Centre-Ouest*.

Webographie

Les sites web consultés pourront suivre les références classiques (c'est à dire jusqu'au nom de domaine : ex. <http://www.sbco.fr> et non pas jusqu'à la page consultée -Google n'est pas une référence - avec indication de la **date** de consultation (car le contenu des sites évolue).

On évitera de sauter une ligne entre chaque référence. Le maquettiste s'occupera de la mise en page.

Bien respecter les signes diacritiques dans les noms étrangers.

Les prénoms composés, par ex. Jean-Pierre, Charles-Auguste, seront abrégés en **J.-P.** et Ch.-A et non pas **J.P.** ou **JP.**. Si deux prénoms sont cités (ex. Raymond Bernard ou René Claude), ils devront être abrégés en R. B. ou R. C. Ces références seront bien sûr rangées selon l'ordre alphabétique et, pour un même auteur, par ordre chronologique croissant. Si les deux lettres initiales d'un prénom représentent un seul son, elles font partie de l'abréviation (Charles → Ch., Thomas → Th., Christian → Ch.).

Le comité de relecture se réserve le droit de supprimer du texte original toute phrase pouvant porter volontairement ou involontairement préjudice à des personnes physiques ou morales explicitement ou implicitement citées. En cas de désaccord sur la mise en page entre l'auteur et le directeur de Publication, l'auteur exposera par mail l'objet du désaccord et c'est le comité de publication composé de 3 membres qui tranchera.

Lorsque la mise en page est terminée, et le BAT (Bon À Tirer) envoyé, seules des corrections mineures sont acceptées. Il n'est plus possible de rajouter ou de supprimer des pages...

Envoyez vos projets à publication@sbco.fr